



Open Rapide FIDE Banyuls-sur-Mer

25 Janvier 2026

Tournoi étape du Circuit du Roussillon 2026 www.cdje66.org

Salle Novelty, rue du 14 juillet, 66 650 Banyuls-sur-Mer

Table des matières

Article 1 : Organisation	1
Article 2 : Règles du Jeu et appariements	1
Article 3 : Cadence	1
Article 4 : Horaires	1
Article 5 : Droits d'inscription	2
Article 6 : Classement et départs	2
Article 7 : Prix	2
Article 8 : Particularités	2
Article 9 : Arbitrage	2
Article 10 : Engagement	2

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Banyuls Côte Rocheuse organise deux tournois d'échecs homologué FIDE, cadence Rapide, un tournoi principal et un tournoi -1500 Elo. Sont autorisés à participer les joueurs licenciés FFE ou FIDE (possibilité de prendre sa licence sur place).

Les joueurs mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE. L'article A.5 du Livre de l'Arbitre de la FFE concernant les cadences rapides s'applique pour l'intégralité du tournoi. Les appariements sont assistés avec le logiciel Sharly Chess.

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est permis aux joueurs d'être en possession d'un appareil électronique dans l'aire de jeu à la condition qu'il soit éteint et rangé dans un sac. Dans le cas contraire, le joueur concerné perdra la partie.

Les joueurs sont libres de proposer nulle à leur adversaire.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 15min + 5s par coup pour l'intégralité de la partie. Le tournoi se jouera en 9 rondes.

Article 4 : Horaires

Fin du pointage à 9h45. Les joueurs sont tenus de se présenter entre 1h00 et 30 mn avant la fin du pointage.

Ronde 1 à 10h00, ronde 2 à 10h45, ronde 3 à 11h30, ronde 4 à 12h15, pause déjeuner, ronde 5 à 14h00, ronde 6 à 14h45, ronde 7 à 15h30, ronde 8 à 16h15, ronde 9 à 17h00, remise des prix à 18h00.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire. Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 15 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde sauf si l'arbitre en décide autrement.



Article 5 : Droits d'inscription

Principal : 25 € adultes et 15 € jeunes jusqu'à 72 heures avant. +5 € après ou sur place.
-1500 Elo : 10 € jusqu'à 72 heures avant, +5 € après ou sur place.

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points (Victoire = 1 point, Nulle = 1/2 point, Défaite = 0 point).

Les systèmes de départages sont dans l'ordre 1. Buchholz Tronqué 2. Cumulatif 3. Performance, tels que calculés par Sharly Chess.

Article 7 : Prix

Principal : 1^{er} 200 € ; 2^{ème} 100 € ; 3^{ème} 50 €. Nombreux prix en nature. Prix par catégories si plus de 30 participants. En cas de prix par catégories, les prix sont non-cumulables et attribués strictement à la place. Pour les catégories Elo seuls les classés FIDE (F) ou FFE (N) sont éligibles, les estimés (E) sont ignorés.

-1500 Elo : Trophées

La présence des joueurs lors de la remise des prix est obligatoire. En cas d'absence l'organisateur se réserve le droit de ne pas remettre ce prix, ou de le décerner à un joueur tiers.

Article 8 : Particularités

- Les joueurs qui ne peuvent jouer lors des 3 premières rondes peuvent rejoindre le tournoi en bénéficiant de un à trois bye maximum (un bye = 1/2 point). Mais ils ne bénéficieront pas de remise sur le montant de l'inscription.
- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions pour les joueurs français et à la Fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (y compris après les rondes)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre principal : Stéphane Laborde AFE1 D04846

Article 10 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'organisateur et l'arbitre principal